



Mémoire présenté par le  
**Quebec Community Groups Network**  
au  
**Secrétariat à la jeunesse**  
concernant la  
***Politique québécoise de la jeunesse***  
**Axe IV : Une citoyenneté active et plurielle**

Octobre 2015

Cette année, le Quebec Community Groups Network (QCGN) célèbre 20 ans de leadership à titre de représentant des communautés d'expression anglaise du Québec. Le QCGN est un organisme à but non lucratif qui rassemble 49 organismes communautaires d'expression anglaise établis aux quatre coins du Québec. En tant que centre d'expertise et d'actions collectives fondées sur des données probantes, le QCGN cerne, explore et aborde les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et sur la vitalité de la communauté. Le Réseau favorise également le dialogue et la collaboration entre ses organismes membres, ainsi qu'entre particuliers, groupes, institutions et leaders de la communauté.

Bien que le QCGN soit d'accord avec les trois orientations proposées dans le cadre de la future politique gouvernementale sur la jeunesse, figurant à la page 18 du *Document de consultation* produit par le Secrétariat à la jeunesse en vue du renouvellement de la *Politique québécoise de la jeunesse*, nous aimerions souligner que certains problèmes systémiques sont liés à leur mise en œuvre. Comme nous le démontrerons tout au long de ce présent mémoire, ces orientations auront une incidence sur les jeunes d'expression anglaise du Québec que si l'on adopte une approche ciblée reflétant leurs besoins particuliers en tant que groupe minoritaire.

Le Québec d'expression anglaise est une minorité linguistique diversifiée, confiante, reconnue et respectée qui participe activement et contribue à la vie politique, culturelle et socio-économique de la société québécoise et de la société canadienne. Afin d'en assurer la pérennité, tous les paliers de gouvernement doivent s'engager à instaurer des politiques législatives et à développer des approches en matière d'investissements financiers qui favorisent la vitalité et le développement stratégique des 1 058 250 Québécoises et Québécois membres de la communauté d'expression anglaise du Québec.

Même si les activités du QCGN englobent l'élaboration de politiques, des recherches et des campagnes de mobilisation variées dans différents secteurs, la jeunesse revêt une importance particulière pour l'organisme, pour les principaux intervenants et pour l'ensemble de la collectivité. Les jeunes sont les leaders de demain; ils décideront de l'avenir de notre communauté, s'assureront qu'elle reste forte et veilleront à son développement pour que tous les Québécoises et les Québécois puissent continuer à en tirer profit. Dans les plans pluriannuels successifs de développement communautaire élaborés par nos leaders pendant plus d'une décennie, la question des jeunes a toujours été une priorité incontournable.

À titre d'organisme-cadre, le QCGN pourrait aborder de façon générale les nombreux défis auxquels sont confrontés les jeunes d'expression anglaise du Québec – ce que nous ferons dans une certaine mesure tout au long de ce mémoire – mais nous avons choisi de nous concentrer sur le quatrième domaine d'intervention. Toutefois, nous avons vivement encouragé nos membres de toutes les régions du Québec, de même que certains secteurs et les principaux intervenants à présenter leur propre mémoire et à formuler des recommandations sur un ou plusieurs sujets de préoccupation.

Pour vous donner un aperçu de notre expertise dans le domaine, voici les principaux projets relatifs à la jeunesse entrepris par le QCGN :

- ***Les jeunes Québécois aux commandes*** : Dirigé par le QCGN en partenariat avec l'Association d'études canadiennes et l'Institut du Nouveau Monde, *Les jeunes Québécois aux commandes* est un projet triennal bilingue qui sollicite la participation de centaines de jeunes Québécoises et Québécois aux célébrations du cent-cinquantième de la Confédération canadienne. Financé par le programme *Les jeunes s'engagent* du ministère du Patrimoine canadien, le projet supervise trois forums jeunesse annuels et des ateliers préparatoires dans six régions du Québec. Les participants de 15 à 25 ans présentent leurs points de vue quant à l'importance de l'engagement des jeunes dans le façonnement de l'avenir du Canada.

- **Prix Les jeunes Québécois aux commandes** : Ce prix a été créé cette année par le QCGN, la Fondation Notre Home Foundation et par CBC Montreal. Attribué pour la première fois en octobre 2015, il rend hommage au leadership, à l'esprit novateur et aux réalisations remarquables de jeunes Québécoises et Québécois d'expression anglaise engagés dans des initiatives innovantes qui apportent des changements dans nos communautés.
- **Campagne Vote it Up** : La campagne Vote it Up vise à encourager les jeunes Québécoises et Québécois d'expression anglaise à participer au processus électoral que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral. Créée en 2012 par le QCGN et appuyée par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) lors des trois premières campagnes, Vote it Up a su inciter les jeunes entre 18 et 35 ans à exercer leur droit démocratique. Bien que le QCGN n'ait pas obtenu de financement pour les élections fédérales qui auront lieu cette automne, l'organisme reconnaît l'importance d'impliquer les jeunes dans le processus alors la campagne Vote it Up 2015 a été déclenchée malgré tout.
- **Notre Home** : En 2012, le QCGN a demandé à l'auteur-compositeur-interprète montréalais David Hodges d'écrire une chanson sur le Québec d'expression anglaise qui aborde plusieurs thèmes comme l'engagement, le leadership ainsi que l'identité culturelle et linguistique. Cette chanson s'intitule *Notre Home*. En 2013, suite au succès de la chanson, accompagnée d'un vidéoclip, le QCGN a tenu à introduire David Hodges et son message unificateur –portant sur l'inclusion et sur l'ouverture– aux jeunes Québécoises et Québécois de la province. Grâce au financement du gouvernement du Québec, la tournée *Notre Home* a rejoint plus de 50 écoles dans deux dizaines de municipalités, de Gatineau aux Îles-de-la-Madeleine, et de Rouyn-Noranda à Thetford Mines. Suscitant des discussions sur l'intimidation, l'isolement et le sentiment d'appartenance, David Hodges a rencontré plus de 10 000 élèves du primaire et du secondaire.
- **Créer des espaces pour les jeunes Québécoises et Québécois : Orientations stratégiques à l'intention des jeunes d'expression anglaise du Québec** : Ce projet avant-gardiste porte sur le travail, déjà accompli et en cours, mené au sein du secteur jeunesse ainsi que sur les recommandations émises dans ce mémoire. Cette publication, produite en 2009 par le QCGN grâce au soutien financier du ministère du Patrimoine canadien, fera l'objet d'un examen plus détaillé plus loin dans ce mémoire.

Le QCGN se réjouit de la conclusion formulée dans le *Document de consultation*, produit par le Secrétariat à la jeunesse en vue du remaniement de la *Politique québécoise de la jeunesse*. On y stipule que le gouvernement est sensible au fait que différents éléments de sa politique toucheront de façon différente les jeunes d'expression française et d'expression anglaise, les jeunes autochtones et les jeunes immigrants. Cela étant dit, il est logique que les programmes visant à répondre aux besoins individuels de tous les groupes susmentionnés soient financés afin de leur permettre de continuer à faire partie intégrante de la société québécoise.

En présentant ce mémoire centré sur l'*Axe IV: Une citoyenneté active et plurielle*, nous espérons mettre en lumière ce qu'il faut faire pour que les jeunes Québécois d'expression anglaise puissent participer activement à l'édification d'une province prospère – d'un Québec où ils se sentiront chez eux tout comme leurs pairs francophones.

Près de 1,5 million de Québécoises et de Québécois sont âgés entre 15 et 29 ans; 221 665 d'entre eux, soit 15 pour cent, sont d'expression anglaise. En 2013, la chercheuse Joanne Pocock a rédigé un rapport intitulé *Socio-Economic Profile of Language Groups in the Census Metropolitan Area of Montreal* pour l'organisme Youth Employment Services (YES) et pour le Réseau communautaire de santé et de services

sociaux (RCSSS) en utilisant les données obtenues lors du recensement canadien de 2006. Ces données montrent que près d'un cinquième des Québécoises et des Québécois d'expression anglaise (terme définissant les Canadiens et Canadiennes dont l'anglais est la Première Langue Officielle Parlée - PLOP) vit à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Les données ont également révélé que chez les deux groupes d'âge (15-24 ans et 25-44 ans), la proportion de personnes d'expression anglaise vivant sous le seuil de faible revenu (communément appelé le seuil de pauvreté) était beaucoup plus élevée que celle de la population d'expression française de la RMR de Montréal (15-24 : 29,5 % par rapport à 22,7 %; 25-44 : 25,9 % par rapport à 18,6 %).

Comme le démontre le rapport intitulé *Évolution de la migration interprovinciale au Canada*, réalisé en juin 2013 pour les Services économiques TD, 1,1 pour cent des Québécois d'expression anglaise ont migré dans une autre province en 2011, comparativement à 0,2 pour cent de la population francophone. Malgré le fait qu'ils représentent 13 pour cent de la population du Québec, les Québécoises et les Québécois d'expression anglaise représentaient cette année-là 52,9 pour cent des migrants interprovinciaux. Et tandis que la migration est principalement associée à des facteurs économiques, André Bernard, Ross Finnie et Benoît St-Jean constatent, dans leur étude intitulée *Mobilité interprovinciale et gains*, menée en 2008 pour *Perspectives* de Statistique Canada, que les Québécoises et les Québécois d'expression anglaise « étaient jusqu'à dix fois plus susceptibles de déménager [à l'extérieur de la province] que les autres Canadiens ».

### **Des données détaillées sont essentielles**

Mais nous ne disposons pas de données détaillées sur les jeunes d'expression anglaise du Québec, particulièrement en ce qui concerne la migration – un domaine dans lequel le gouvernement du Québec devrait investir s'il veut comprendre les enjeux liés à la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec. Une meilleure compréhension des tendances d'émigration des jeunes d'expression anglaise, en comparaison avec celles de leurs pairs francophones, de même que du phénomène de migration des jeunes anglophones des régions vers Montréal en comparaison avec celui des francophones, aidera à mettre en lumière les besoins particuliers de ces jeunes Québécoises et Québécois d'expression anglaise.

Au-delà des « priorités d'intervention » fixées par le gouvernement du Québec, d'autres mesures doivent être prises pour répondre aux besoins des jeunes d'expression anglaise afin d'assurer leur participation active à grande échelle, tout en considérant tous les aspects de la société québécoise. Même s'ils représentent 13,5 pour cent de la population totale de la province, les Québécoises et les Québécois d'expression anglaise représentent 1 pour cent de la fonction publique québécoise selon les chiffres du Secrétariat du Conseil du trésor. Il faut réduire les obstacles socioculturels et linguistiques. Leur abolition, en plus d'encourager les jeunes anglophones du Québec, leur permettra d'accroître leur participation à la vie communautaire et au bénévolat, ce qui, en retour, aura une incidence sur leur degré d'attachement à leur communauté et à la société québécoise dans son ensemble.

En 2009, le QCGN a produit l'ouvrage *Créer des espaces pour les jeunes Québécois et Québécoises : Orientations stratégiques à l'intention des jeunes d'expression anglaise du Québec*, rédigé à partir de données fournies par 400 jeunes d'expression anglaise du Québec âgés entre 16 et 29 ans. Un rapport de suivi, visant à comprendre la pertinence de ce document aujourd'hui, dont les données ont été compilées à partir d'entrevues avec 17 des principaux dirigeants communautaires il en ressort que la publication *Créer des espaces* est toujours aussi pertinente aujourd'hui.

Le document révèle, entre autres, que les jeunes d'expression anglaise se disent souvent intimidés ou craignent d'être mal accueillis lors d'événements ou d'activités à prédominance francophone. Ce problème transcende la langue et dépend essentiellement du désir de ces jeunes d'être traités comme membres à part entière de la société québécoise et de se sentir acceptés par la majorité francophone.

De même, bien que la migration interprovinciale soit souvent liée à l'emploi, un sentiment d'appartenance à la société québécoise (comprenant une plus grande participation aux activités au sein de la société) permettra de réduire le nombre de jeunes Québécoises et Québécois d'expression anglaise qui quittent la province et de faire en sorte qu'ils soient plus nombreux à y revenir.

Dans l'ouvrage intitulé *Intergroup perceptions and Push/pull factors for leaving Québec: Surveying Québec Anglophones and Québécois Francophones*, Richard Y. Bourhis et Rana Sioufi, du département de Psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), ont préparé un questionnaire en 2013 dans lequel ils comparent les perceptions des anglophones et des francophones nés au Québec ainsi que les facteurs expliquant leur désir d'aller vivre ailleurs au Canada.

Les résultats indiquent que les Québécoises et les Québécois d'expression anglaise se définissent fortement comme Canadiens, bilingues et Anglo-Québécois, mais beaucoup moins comme Québécois. En revanche, les Québécoises et les Québécois d'expression française s'identifient surtout comme francophones et Québécois, mais beaucoup moins comme Canadiens et bilingues.

Les perspectives professionnelles et financières au Québec sont perçues comme moins prometteuses par les Québécoises et les Québécois d'expression anglaise que par les francophones. D'ailleurs, les Québécoises et Québécois d'expression anglaise se montrent un peu plus disposés à déménager ailleurs au Canada qu'à demeurer au Québec. Citant l'emploi comme principale raison de leur départ, ils indiquent également d'autres facteurs, tels que fuir les tensions linguistiques et éviter d'être jugés à titre de personne d'expression anglaise.

Les deux groupes ont le sentiment d'être menacés par la présence de l'autre. Mais il convient de préciser que les Québécoises et Québécois d'expression anglaise interrogés se sentaient davantage victimes de discrimination que les francophones. En outre, ils semblent être plus nombreux à reconnaître la discrimination à leur égard que les francophones.

Un sondage d'opinion remis aux Québécois d'expression anglaise ayant participé à la consultation, a révélé l'existence d'une solidarité et d'un appui important pour la défense de la vitalité des communautés d'expression anglaise du Québec, les anglophones ayant l'impression que la majorité francophone aimerait assister au déclin de la vitalité de leur communauté.

Aussi inquiétantes que puissent être les conclusions de M. Bourhis et de Mme Sioufi, *Créer des espaces* fournit d'importants exemples sur les causes profondes de ces perceptions et sur les principaux facteurs qui incitent les jeunes à quitter le Québec. Ce document propose donc une liste de solutions intéressantes qui, en plus d'améliorer la vitalité institutionnelle des communautés d'expression anglaise du Québec, elles seront bénéfiques pour la société québécoise dans son ensemble. Elles augmenteront la participation active du principal groupe minoritaire du Québec tout en atténuant la menace que perçoivent certains membres de la majorité francophone.

*Créer des espaces* a permis de constater que les jeunes d'expression anglaise désirent favoriser l'établissement de meilleures relations avec les jeunes francophones. Reconnaissant l'histoire mouvementée de la province, les jeunes Québécoises et Québécois d'expression anglaise sont prêts à abandonner la notion des "deux solitudes" pour bâtir de nouveaux partenariats, renforcer la collaboration et accroître leur participation sociale et éviter de transmettre des modèles négatifs aux générations futures.

Pour ce faire, la politique de la jeunesse du gouvernement doit miser sur des solutions qui permettront aux Québécoises et aux Québécois d'expression anglaise de s'intégrer plutôt que d'être assimilés. Dans *Créer des espaces*, ces jeunes considèrent que leur communauté est en position de faiblesse et sur le déclin, qu'il lui faut davantage de ressources et qu'elle doit établir des liens plus étroits avec la communauté majoritaire. Les jeunes anglophones consultés ont exprimé le désir de maîtriser le français

et l'anglais à l'oral et à l'écrit, d'obtenir un diplôme d'études secondaire entièrement bilingue tout en préservant leur identité d'expression anglaise et leur patrimoine culturel.

Les jeunes ont constaté que l'absence totale d'aisance dans les deux langues constitue un obstacle lorsqu'ils tentent de bâtir leur avenir au Québec. Tous ou presque s'accordent à dire que les écoles primaires et secondaires d'expression anglaise ne préparent pas adéquatement les diplômés à vivre dans les deux langues au Québec. En plus de son programme de base, le gouvernement doit fournir l'accès à un programme de formation accrue en français à tous les niveaux et à tous les jeunes d'expression anglaise qui en ressentent le besoin pour qu'ils puissent devenir bilingues et accroître leur capacité de participer à la société québécoise.

De plus, les jeunes déplorent le manque de matériel pour les cours d'histoire à l'école. Pourtant ces connaissances favoriseraient l'affirmation de leur identité culturelle, notamment en ce qui concerne l'histoire des communautés d'expression anglaise réparties dans différentes régions de la province et la contribution de leurs membres à la société québécoise dans son ensemble. *Créer des espaces* a permis de déduire qu'il faut financer des projets qui donnent aux jeunes d'expression anglaise l'accès à l'art, à la culture et au patrimoine reflétant l'expérience de leur communauté. Pour que les jeunes anglophones soient tout à fait à l'aise de vivre au Québec, ils doivent sentir qu'ils ont une place dans la société québécoise et que l'on apprécie leur communauté linguistique.

Mais ce n'est pas tout. *Créer des espaces* reconnaît la nécessité de surmonter les barrières socioculturelles et linguistiques entre les jeunes d'expression anglaise et les jeunes francophones, et de travailler à améliorer la collaboration et les partenariats au sein de la communauté. On a constaté qu'il y a moins d'interactions entre les groupes linguistiques des régions plus éloignées et que, dans certaines régions, les commissions scolaires francophones et anglophones [tendent] à décourager toute forme d'interaction pour éviter les conflits.

Il importe que le gouvernement travaille de concert avec les organismes communautaires de même qu'avec les commissions scolaires et chaque école pour créer un système de jumelage entre institutions francophones et anglophones et pour jumeler une école française et une école anglaise [ou un organisme] en vue d'une collaboration à un projet communautaire. Afin de favoriser les échanges entre les jeunes d'expression anglaise et ceux d'expression française, la politique de la jeunesse du gouvernement doit inclure, à l'échelle du Québec, des projets et des programmes bilingues et adaptés aux jeunes tout en prenant soin de ne pas négliger la prédominance du français dans la société québécoise.

À la lumière de la dynamique décrite ci-dessus, voici les réponses du QCGN aux questions formulées dans le document de consultation concernant l'engagement civique :

***La politique de la jeunesse des 15 prochaines années devrait-elle porter sur les priorités fixées par le gouvernement dans ce domaine d'intervention?***

Le QCGN est d'avis que les priorités définies par le gouvernement dans cet axe sont celles sur lesquelles la *Politique jeunesse* devrait mettre l'accent à condition que les solutions proposées et que les programmes financés pour réaliser ces priorités ne se limitent pas à un format « taille unique ». Dans certains cas, une programmation existe déjà pour atteindre certains objectifs prioritaires mentionnés dans la consultation. Par contre, si celle-ci n'est pas conçue de manière à la rendre accessible à la communauté d'expression anglaise et à répondre à ses besoins, elle n'aura pas d'effet durable sur les jeunes d'expression anglaise du Québec.

***Le bénévolat ou le bénévolat avec compensation financière peut-il encourager les jeunes à s'engager dans les communautés et les institutions du Québec?***

Le bénévolat a indéniablement des effets positifs sur la décision des jeunes à participer à la vie des communautés et des institutions de la société québécoise. Notre communauté possède une longue histoire en matière d'action bénévole qui nous a permis de nous doter d'institutions – une tradition quelque peu différente de celle de la communauté majoritaire pour de multiples raisons historiques bien documentées. Il est clair pour nous que plus on stimule le désir de participer à un jeune âge, plus les chances sont grandes de voir ce désir s'enraciner à l'âge adulte. Pour que cette tradition se poursuive et qu'elle prenne de l'ampleur, les jeunes doivent se sentir partie intégrante de la société à laquelle ils contribuent et percevoir la vitalité de leur communauté. Dans le cas des jeunes d'expression anglaise, le gouvernement doit rendre hommage aux efforts antérieurement déployés par notre communauté et trouver des façons pour que ces jeunes se sentent les bienvenus dans la société. En outre, le gouvernement doit veiller à doter notre communauté des ressources nécessaires pour qu'elle poursuive ses activités. De même, il importe d'encourager les conseils d'administration bénévoles à intégrer les jeunes dans leurs rangs pour que les opinions et idées des futurs leaders de la société se fassent entendre aujourd'hui, et que les organismes puissent planifier leur avenir en conséquence.

Il ne fait aucun doute que la tendance à jouer un rôle actif dans la communauté sera un facteur déterminant dans nos succès à venir et dans l'engagement civique de nos jeunes.

***Quelle est la meilleure façon de susciter un dialogue intergénérationnel ouvert et productif, et quels autres moyens devrait-on utiliser à cette fin?***

Parmi les recommandations formulées dans *Créer des espaces*, il convient de noter la tenue encourageante d'échanges intergénérationnels de connaissances et de compétences pour transmettre aux jeunes leur patrimoine culturel, leur histoire et les arts traditionnels et doter les générations plus âgées de techniques modernes (tel l'accès à Internet). Ces mesures sont tout aussi importantes concernant l'engagement civique.

Plusieurs des organismes membres du QCGN et d'importants partenaires et intervenants, sectoriels ou régionaux, professent certains modes d'échanges intergénérationnels dans le cadre de leur mandat jeunesse. L'un d'eux est le mouvement Les clubs 4 H du Québec, des associations communautaires regroupant filles et garçons de 9 à 25 ans, qui travaillent ensemble sous la direction de responsables adultes bénévoles. Tous sont unis, jeunes et adultes, par le biais de programmes d'auto-perfectionnement et de services communautaires.

Une étude menée pendant 10 ans et commandée par le 4-H National Council, à l'extérieur de Washington D. C., a pour titre *The Positive Development of Youth: Comprehensive Findings from the 4-H Study of Positive Youth Development*. Ce document révèle que, par rapport à leurs pairs, les membres des 4 H sont environ quatre fois plus aptes à apporter une contribution à leur communauté (7<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année), deux fois plus aptes à s'engager sur le plan civique (8<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> année), et deux fois plus aptes à faire de meilleurs choix pour leur santé (7<sup>e</sup> année).

Le financement de nombreux projets d'échanges intergénérationnels dans toutes les régions de la province et dans différents secteurs permettra à la communauté d'expression anglaise et à tout le Québec de demeurer forts et dynamiques tout en assurant le transfert des connaissances essentielles.

***Comment encourager les comportements respectueux de l'environnement dans le cadre du bénévolat et du bénévolat avec compensation financière ou des activités intergénérationnelles?***

Le comportement responsable en matière d'environnement est de première importance pour l'avenir de la société québécoise et de l'humanité entière. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui seront responsables de la lutte contre les changements climatiques et les problèmes environnementaux engendrés partout dans le monde par les générations de décideurs, actuelle et passées, ainsi que par la moyenne des ménages.

L'une des façons pour les jeunes de développer des habitudes environnementales responsables dans le cadre du bénévolat et d'activités intergénérationnelles consiste à adopter des mesures qui leur permettront de mieux apprécier leur environnement naturel.

Planter des arbres, ramasser les ordures, récolter les produits non cueillis dans les champs, cultiver un jardin communautaire, collecter des objets à recycler ou des déchets à composter — voilà des activités bénévoles qui ont une incidence positive sur les Québécoises et les Québécois. Ces projets écologiques sont aussi d'excellents exemples d'initiatives susceptibles de bâtir des ponts entre les Québécoises et Québécois d'expression anglaise et d'expression française.

### ***Quels sont les meilleurs moyens de favoriser la participation citoyenne et active chez les jeunes?***

Le meilleur moyen d'encourager à grande échelle l'engagement civique et actif est de veiller à ce que les structures soient bien en place pour cibler tous les enjeux relatifs à la jeunesse québécoise. Qu'il s'agisse de minorités visibles, de jeunes aux prises avec des difficultés d'apprentissage ou d'artistes de grand talent, la jeunesse ne sera pas portée à jouer un rôle actif dans la société si celle-ci ne crée pas des politiques auxquelles les jeunes peuvent s'identifier ou qui lui sont accessibles. La perception qu'ont les jeunes confirme cette évidence.

Dans un ouvrage publié en 2011 et intitulé *Results-Based Public Policy Strategies for Promoting Youth Civic Engagement*, le Center for the Study of Social Policy (CSSP), qui a des bureaux à Los Angeles, New York et Washington D.C., fournit plusieurs exemples de stratégies que le gouvernement du Québec devrait examiner afin de favoriser l'engagement civique des jeunes.

Cette publication propose quatre stratégies, chacune comprenant plusieurs exemples. Nous en avons sélectionné quelques-unes parmi :

1. Promouvoir le vote des jeunes en organisant :
  - a. des campagnes d'inscription d'électeurs, ce qui incite les jeunes à voter;
  - b. des débats de candidats avec les jeunes.
  
2. Offrir aux jeunes la possibilité de faire entendre leur voix au sein du gouvernement en créant :
  - a. des conseils consultatifs de la jeunesse qui travaillent avec les législateurs;
  - b. des programmes de subvention à des projets pour la jeunesse et l'occasion pour les jeunes d'examiner les demandes soumises.
  
3. Promouvoir la création de différents services pour les jeunes en :
  - a. créant des programmes axés sur l'engagement civique et en les intégrant dans les programmes scolaires;
  - b. organisant une campagne de services communautaires pour les jeunes à la grandeur du Québec.
  
4. Promouvoir des politiques visant à soutenir l'engagement des jeunes en :
  - a. investissant dans la formation sur différents thèmes - processus politique, structures gouvernementales, ressources communautaires et organisation communautaire;
  - b. créant une charte des droits de la jeunesse grâce à un processus mené par des jeunes.

Le CSSP précise que pour assurer le succès de ces stratégies, le processus de mise en œuvre doit être mûrement réfléchi. Il importe donc de définir les attentes selon les ressources disponibles, d'identifier les obstacles à la réussite, de recueillir de vastes contributions de nombreux intervenants, de communiquer avec eux et de faire en sorte que les donateurs ou les commanditaires d'un projet aident assidûment les personnes responsables de sa mise en application. Il est tout aussi important d'assurer le suivi des

programmes pour obtenir les résultats désirés, de rendre ces résultats publics et d'avoir les ressources qui permettront de prendre les mesures nécessaires pour améliorer les programmes.

## **Conclusion**

La présente consultation est l'aboutissement d'un processus qui a débuté en 2013 dans le cadre d'un livre blanc sous le gouvernement précédent. Dans l'ensemble, les principes et les quatre axes d'intervention énoncés dans le document de travail sur les politiques ont trouvé une résonance dans nos communautés. Même si le document de travail indique qu'une stratégie « taille unique » ne saurait être efficace pour les jeunes en situation minoritaire, rien ne prouve que des stratégies adaptées sont ou seront envisagées pour notre communauté. À notre connaissance, aucun leader et aucun organisme de jeunesse d'expression anglaise n'ont été officiellement consultés. On peut dès lors comprendre notre scepticisme concernant la place qu'occupent nos jeunes, même si le document précise que des mesures seront proposées dans le Plan d'action pour tenir compte des réalités de la communauté d'expression anglaise ainsi que celles d'autres communautés linguistiques et ethnoculturelles. Force est de constater l'absence de soutien sur le plan statistique et analytique.

Le QCGN vous est très reconnaissant de votre invitation à prendre part à la consultation le 24 septembre. Nous estimons néanmoins qu'il faudra engager un débat plus approfondi avec les intervenants communautaires d'expression anglaise auprès des jeunes pour s'assurer que les politiques et la programmation reflètent les véritables enjeux et les réels besoins de notre jeunesse. Notre communauté est profondément convaincue d'avoir été ignorée lors de tous les débats et de l'élaboration des politiques et des programmes provinciaux de la jeunesse. Ce sentiment remonte à la première *Politique québécoise de la jeunesse* en 2001, au *Plan d'action jeunes 2002-2005* qui a suivi, à la *Stratégie d'action jeunesse 2006-2009* et à la dernière *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014*. Étant donné que durant les 15 prochaines années cette nouvelle stratégie guidera les plans d'action, l'élaboration de programmes et le financement, il est primordial de mettre au point un plan interministériel pour les jeunes d'expression anglaise, y compris des programmes particuliers et des fonds ciblés, en consultation avec les groupes et les personnes qui ont à cœur le bien-être de nos jeunes et la vitalité à long terme de nos communautés.